



Demande d'assouplissement de la carte scolaire procédure de dérogation en lycée

NOTE D'INFORMATION à l'ATTENTION des PARENTS d'ELEVES

Informations préalables importantes

- ⇒ Votre demande de dérogation ne dispense pas d'une **demande d'affectation dans le lycée de secteur**.
 ⇒ Vous ne pouvez formuler **qu'une seule demande de dérogation intra-académique et une demande hors académie**.

Critères des demandes de dérogation

- ⇒ Toutes les demandes de dérogation sont traitées par ordre de priorité des critères nationaux définis par le ministère de l'Education Nationale mentionnés ci-dessous et **dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé**.
 ⇒ Une demande d'assouplissement de la carte scolaire peut ne pas être motivée par la famille ; dès lors elle sera traitée sans aucune priorité spécifique.
 ⇒ Vous pouvez cocher plusieurs critères et **devez joindre impérativement les pièces justificatives selon les critères cochés**.

PRIORITÉ	CRITÈRES	PIÈCES JUSTIFICATIVES à JOINDRE IMPERATIVEMENT
1	Élèves souffrant d'un handicap	Copie de la notification de la MDPH
2	Élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement, justifiée par un dossier médical	Copie du certificat du médecin traitant : ces documents sont à transmettre au médecin scolaire de l'établissement
3	Boursiers sociaux	Copie de la notification d'attribution de bourses ou d'avis d'imposition 2019 de la famille ou de chacun des parents
4	Élèves qui auront un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement scolaire à la rentrée scolaire 2020	Copie du certificat de scolarité de l'année scolaire en cours sauf pour le niveau de la terminale
5	Les élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Copie de justificatifs de domicile (taxe d'habitation, acte notarié...)
6	Élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier	Copie d'admission dans un établissement lié par une convention avec le lycée demandé NB : demande transmise par le collège d'origine à la DSDEN
7	Autre	Demande à motiver pour convenances personnelles

- ⇒ La signature des deux responsables légaux, ayant l'autorité parentale, doit figurer obligatoirement sur le formulaire de demande de dérogation.

En cas de désaccord sur le choix de l'établissement, les représentants légaux saisiront le juge aux affaires familiales afin de régler le différend.

Retour des demandes

- ⇒ Les demandes de dérogation doivent être retournées avec les pièces justificatives au **collège de votre enfant**.

Communication des résultats

ATTENTION : si le lycée notifié ne correspond pas à votre éventuelle demande de dérogation, c'est que celle-ci n'a pu vous être accordée faute de capacité disponible dans l'établissement souhaité.

- ⇒ votre attention est appelée sur le fait qu'une suite favorable donnée à une demande de dérogation n'entraîne pas la prise en charge de la gratuité de transport scolaire par le Conseil régional.

AUCUN RESULTAT NE VOUS SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE

Refus de la demande de dérogation

En cas de refus de la demande de dérogation, **l'élève rejoindra son lycée de secteur où il aura été affecté**.

Informations sur les voies et délais de recours

Si vous estimez que la décision est contestable, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la notification de refus.